

L'ANP injecte 1,5 milliard de DH en 2019

- Le port sec de Zenata et le parking de poids lourds parmi les priorités
- Le chiffre d'affaires en progression de 8,8% en 2019
- 3,1 milliards de DH d'investissements d'ici 2021

LE conseil d'administration de l'Agence nationale des ports (ANP) vient d'adopter un programme ambitieux portant sur une enveloppe de 3,1 milliards de DH dont 1,5 milliard pour la seule année 2019. «Avec cette enveloppe globale de 3,1 milliards de DH au titre de son programme d'investissement pour la période triennale 2019-2021, l'ANP continue son élan visant le développement, la modernisation et la maintenance de l'outil portuaire national», précise l'Agence des ports.

Ainsi, l'année 2019 sera marquée par le lancement de nouveaux projets de développement, dont l'extension du port de Jebha (région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma) et la réalisation du faisceau de pipes au port de Jorf Lasfar. Mais c'est à Casablanca que le plus gros des investissements est programmé. En effet, l'ANP devra accélérer son programme d'aménagement du port sec de Zenata et d'un parking pour poids lourds.

Les travaux de la composante terrestre de la desserte Nord, dédiée aux poids lourds (qui devait être opérationnelle en 2016), ont pris quelques années de retard (notamment sur la partie terrestre). La multiplicité des intervenants sur ce projet (ANP, Equipement, commune, région...) y est pour beaucoup. Aujourd'hui, la voie maritime (ANP) qui sort de l'intérieur du port jusqu'à Ain Sebaâ est pratiquement terminée. Il reste juste à la connecter avec la RR 322 au niveau de la place Mimosa jusqu'à PK 10 (Big Mat) pour arriver à la zone logistique de Zenata. L'aménagement d'un couloir dédié aux camions en provenance et en partance du port est confié depuis l'été 2017 à la SDL Casa-Aménagement. A lui seul, ce tronçon nécessitera un budget de 160 millions de DH, dont le financement est réparti entre la DGCL (85 millions de DH), la commune de Casablanca (65 millions de DH) et le



conseil préfectoral (10 millions de DH). L'exercice 2019 sera aussi marqué par une série de projets, dont notamment la mise en concession du nouveau chantier naval du port de Casablanca, l'opérationnalisation de l'observatoire de la compétitivité des ports et le renforcement de la régulation opérationnelle.

En termes des échanges maritimes, cette année connaîtra le traitement d'un volume de trafic de plus de 90 millions de tonnes en hausse de 4,5%. Cette progression s'explique essentiellement par le fort rebond attendu des ventes à l'étranger des phosphates et dérivés ainsi que l'augmentation des importations de charbon et ce, suite à la mise en service de la nouvelle centrale électrique de Safi.

Côté régulation, l'année 2019 sera marquée par la consolidation du référentiel de l'Agence, selon une approche dynamique qui associe l'ensemble des acteurs de l'écosystème portuaire, poursuit l'ANP. En termes de prévisions budgétaires, le chiffre d'affaires de l'Agence au titre de 2019 franchira le cap de 1,9 milliard de DH, soit une progression de 8,8% par rapport aux prévisions de réalisation de l'année 2018. □

Aziza EL AFFAS